

TABLE DES MATIÈRES

1	LE CONTRAT, SUPPORT DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE	9
	INTRODUCTION	11
	TITRE 1 LES RELATIONS CONTRACTUELLES ENTRE PARTENAIRES PRIVÉS	13
	CHAPITRE 1 LES CONDITIONS DE VALIDITÉ DES CONTRATS PASSÉS ENTRE LES PROFESSIONNELS	15
	SECTION 1 LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VALIDITÉ DES CONTRATS	15
	A ACTE D'AU MOINS DEUX PARTIES	16
	B ACTE DE VOLONTÉ, DE CONFIANCE, ENTRE LES PARTIES	21
	C ACCORD SUR LA CHOSE ET SUR LE PRIX	23
	D ACTE PORTEUR D'OBLIGATIONS	24
	SECTION 2 LA PORTÉE DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	25
	A LA FORCE OBLIGATOIRE DU CONTRAT	25
	B L'EFFET RELATIF DU CONTRAT	25
	C LA RESTAURATION DE L'ÉQUILIBRE CONTRACTUEL	26
	SECTION 3 LES SPÉCIFICITÉS DES CONTRATS ENTRE PROFESSIONNELS	27
	A LES OBLIGATIONS D'INFORMATION, DE CONSEIL ET DE LOYAUTÉ	27
	B LE RÔLE DES CONTRATS TYPES	27
	C LA DÉTERMINATION DU PRIX CONTRACTUEL	28
	CHAPITRE 2 LES NÉGOCIATIONS : PROCESSUS ET REPRÉSENTATION	33
	SECTION 1 L'ENCADREMENT DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION	34
	A L'ENCADREMENT LÉGAL DES NÉGOCIATIONS : ENCADREMENT SOUPLE	35
	B L'ENCADREMENT CONTRACTUEL DES NÉGOCIATIONS	35
	C L'ENCADREMENT PRÉVU PAR LA LOI DU 16 FÉVRIER 2015	36
	SECTION 2 LA RUPTURE DES NÉGOCIATIONS	38
	A LA RUPTURE : PRINCIPE INHÉRENT AUX NÉGOCIATIONS	38
	B LA RUPTURE FAUTIVE DES NÉGOCIATIONS	39

CHAPITRE 3 LA LOI CONTRACTUELLE	45
SECTION 1 LES CLAUSES CONTRACTUELLES ET PARTICULIÈRES	46
SECTION 2 L'EXÉCUTION DU CONTRAT ET SON ÉVOLUTION	47
SECTION 3 L'INEXÉCUTION DU CONTRAT	48

TITRE 2 | LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA PERSONNE PUBLIQUE 53

CHAPITRE 1 LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT ADMINISTRATIF	55
SECTION 1 DÉTERMINATION DU CARACTÈRE ADMINISTRATIF D'UN CONTRAT	56
A ADMINISTRATIF PAR DÉTERMINATION DE LA LOI	56
B ADMINISTRATIF PAR SES CRITÈRES INHÉRENTS	56
SECTION 2 DISTINCTION ENTRE LES CONTRATS ADMINISTRATIFS ET LES CONTRATS DE DROIT PRIVÉ DE L'ADMINISTRATION	57
A LE CRITÈRE ORGANIQUE	57
B LE CRITÈRE MATÉRIEL	57
SECTION 3 LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE CONTRATS ADMINISTRATIFS	56
A LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC	58
B LES MARCHÉS PUBLICS	58

CHAPITRE 2 LA FORMATION DES CONTRATS DE L'ADMINISTRATION	60
SECTION 1 LES RÈGLES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS	61
A LES DOMAINES NON SOUMIS AUX RÈGLES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS	61
B LES CHOIX DU TYPE DE PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ PUBLIC	61
C LE RÉGIME DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS	62
D DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRE DIT « OUVERT »	62
E DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRE DIT « RESTREINT »	63
SECTION 2 LA SANCTION DU NON-RESPECT DES RÈGLES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS	63
A LES RECOURS EN ANNULATION	63
B LE RÉFÉRÉ PRÉ CONTRACTUEL	64
C LES RECOURS INDEMNITAIRES	64
E LES POURSUITES PÉNALES	64

CHAPITRE 3 L'EXÉCUTION DES CONTRATS ADMINISTRATIFS	65
SECTION 1 LES PRÉROGATIVES RECONNUES À L'ADMINISTRATION	65
A LE POUVOIR DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE	65
B LE POUVOIR DE MODIFICATION UNILATÉRALE DU CONTRAT	66
C LE POUVOIR DE RÉSILIATION UNILATÉRAL	66
D LE POUVOIR DE SANCTION UNILATÉRALE	66
SECTION 1 LES DROITS ET OBLIGATIONS DU COCONTRACTANT	67
A LES OBLIGATIONS	67
B LES DROITS	67

TITRE 3 | L'IMMATÉRIALITÉ DANS LES RELATIONS ÉCONOMIQUES **71**

CHAPITRE 1 LE CONTRAT ÉLECTRONIQUE	73
SECTION 1 LA FORMATION DU CONTRAT ÉLECTRONIQUE	74
A LE MAINTIEN DES RÈGLES DE DROIT COMMUN	74
B LES RÈGLES SPÉCIFIQUES AU CONTRAT ÉLECTRONIQUE	74
SECTION 2 L'EXÉCUTION DU CONTRAT PAR L'E-COMMERÇANT	76
SECTION 3 L'EXÉCUTION DU CONTRAT PAR L'ACHETEUR	77
A LE DROIT DE RÉTRACTATION	77
B LE PAIEMENT DU CONTRAT	77
C LA PROTECTION RENFORCÉE DE L'E-CONSOMMATEUR	78

CHAPITRE 2 LE DROIT D'AUTEUR	83
SECTION 1 LE PÉRIMÈTRE DE LA PROTECTION	83
A CE QUI EST PROTÉGÉ	83
B CE QUI N'EST PAS PROTÉGÉ	84
SECTION 2 LES DROITS CONFÉRÉS	84
A LES DROITS PATRIMONIAUX	84
B LES DROITS MORAUX	85
SECTION 3 LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION	86
A LES CONDITIONS DE LA PROTECTION	86
B L'ACTION EN CONTREFAÇON	87

CHAPITRE 3 LES CRÉATIONS NUMÉRIQUES : LES SITES INTERNET	91
SECTION 1 LE SITE INTERNET ET LE NOM DE DOMAINE	91
A LE CONTRÔLE DE LA DISPONIBILITÉ DU NOM	91
B LA LIMITE DE LA PROTECTION DU NOM DÉPOSÉ	90
SECTION 2 LE SITE INTERNET ET LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	92
A LA PROTECTION PAR LE DROIT D'AUTEUR	92
B LA PROTECTION PAR LE DROIT À L'IMAGE	93
SECTION 3 LA PROTECTION DE L'IDENTITÉ VISUELLE DU SITE INTERNET	93
TITRE 4 CORRECTIONS DES EXERCICES	97